

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

⑫

N° 80 22428

⑮ Dispositif de bidet mixte, hygiénique pour cuvette de cabinet d'aisance.

⑯ Classification internationale (Int. Cl.³). E 03 D 9/08.

⑰ Date de dépôt..... 17 octobre 1980.

⑳ ㉓ ㉒ ㉑ Priorité revendiquée :

㉔ Date de la mise à la disposition du
public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 16 du 23-4-1982.

㉕ Déposant : MORTEMARD DE BOISSE Georges, résidant en France.

㉖ Invention de : Georges Mortemard de Boisse.

㉗ Titulaire : *Idem* ㉕

㉘ Mandataire : A. Roman,
35, rue Paradis, 13001 Marseille.

L'objet de l'invention concerne un dispositif de bidet mixte, hygiénique pour cuvette de cabinet d'aisance.

Il a pour but de réaliser un bidet mixte et de compléter l'usage du papier hygiénique.

5 Dans les dispositifs connus, après évacuation des matières usées, on utilise le papier hygiénique comme accessoire de nettoyage ou d'essuyage, mais ses effets sont généralement insuffisants et son emploi peu commode et parfois salissant.

10 Le dispositif suivant l'invention supprime ces inconvénients et permet avant usage du papier hygiénique d'assurer le nettoyage des parties porteuses de salissures.

Il est constitué par un jet orienté telle une douche sous légère pression avec température appropriée et dosage en volume ainsi qu'en durée d'émission.

15 Sur les dessins annexés, donnés à titre d'exemple non limitatif, d'une des formes de réalisation de l'objet de l'invention:

La figure 1 représente vu en coupe et en élévation le dispositif dans son ensemble.

20 La figure 2 montre à une échelle différente une variante d'exécution.

Les figures 3, 4 représentent les détails d'exécution de la douche.

25 La figure 5 est une vue en perspective de l'application du dispositif vu extérieurement.

Le dispositif figure 1 est monté sur la face 1 de la cuvette 2.

Il est constitué par un conduit 3 avec secteur orientable 4, fig 3, au moyen d'une rotule 5.

30 A l'extrémité de ce conduit est monté le jet 6, orientable 7. Ce jet est préférentiellement constitué par une rampe 8 de projection.

Un réservoir 9 comporte une résistance 10 et un thermostat 11. Une conduite 12 relie ce réservoir à l'alimentation sous pression.

35

La cuvette 13, peut recevoir le jet 6, sur son parement avant 14, son positionnement peut être également latéral et plus ou moins axial, toujours avec l'orientation prépositionnée.

5 La résistance maintenant l'eau à 30° environ et la commande 15 montée sur une partie fixe de la chasse 16 de la cuvette 14, par exemple, permet de provoquer le jaillissement et sa durée. L'interrupteur 15 commande la vanne d'obturation 17.

Après usage, le papier hygiénique n'est utilisé que pour le séchage.

10 Il est possible de mettre dans le réservoir des agents actifs déodorants, préventifs ou curatifs, voire désinfectants.

C'est pourquoi les formes, dimensions et dispositions des différents éléments pourront varier, dans la limite des équivalents, sans changer pour cela la conception générale de l'invention qui vient d'être décrite.

15

REVENDICATIONS

5 1° Dispositif hygiénique pour cuvette de cabinet d'aisance afin de réaliser une sorte de bidet mixte complétant l'usage du papier hygiénique se caractérisant par le positionnement d'un jet d'eau tiède orienté (6) sur la paroi (1) ou (14) de la cuvette (2).

10 2° Dispositif suivant la revendication 1 se caractérisant par le fait que la douche est formée par un conduit (3) sur lequel s'articule le secteur (4) avec rotule (5) et se terminant par le jet (6) avec rampe de projection (8) également orientable (7).

3° Dispositif suivant la revendication 1 se caractérisant par le fait que le réservoir (9) comporte une résistance chauffante (10), un thermostat (11) et une vanne (17) commandée par interrupteur (15).

Feuillets 3
P. PON

Mr Georges MORTEMARD de BOISSE
Par Procuration.

